



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 11 avril, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mardi 02 avril 2024, s'est réuni au salon d'honneur de la Communauté de communes, à Montmélian, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 46

Nombre de membres votants : 54

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE			X
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Régis	BARBAZ	LE BOURGET EN HUILE			X
André	DAZY	LE PONTET	X		
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY		J.F. CLARAZ	X
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN			X
Anne	CONAND	MONTMELIAN		A. BUISSON	X

David	FAUCONET	MONTMELIAN			X
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS		C. FAVRE	X
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. POMA	X
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. BOUVIER	X
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY		E. BUEVOZ	X
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Emmanuel	COUX (Suppléant)	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

90-2024 DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILÉS (M57) – DM n° 1 - EXERCICE 2024

Rapporteur : Jacky DONJON

Le budget annexe Déchets ménagers et assimilés doit faire l'objet d'une décision budgétaire modificative à ce stade de réalisation de l'exercice suite à l'adoption des taux de TEOM postérieure au vote du Budget primitif, adopté à la séance du 28 mars 2024.

Afin de régulariser le montant de l'appel à contribution 2024 du SIBRECSA qui s'élèverait à 3 626 611 €, et conformément à l'augmentation du taux de TEOM sur les secteurs de Montmélian et Valgelon La Rochette, il est nécessaire de prévoir une augmentation :

- en dépenses du compte 7398 « Reversements, restitutions et prélèvements divers », à hauteur de 1 073 500 €
- en recettes du compte 73133 « Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées », à hauteur de 1 073 500 €

Les ajustements de crédits proposés sont les suivants :

Compte	Libellé	BP 2024	DM AUGMENTATION DE CREDITS	BP + DM
F	FONCTIONNEMENT			
D	DEPENSE			
014	Atténuations de produits	2 553 500,00	1 073 500,00	3 627 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	2 553 500,00	1 073 500,00	3 627 000,00
R	RECETTE			
731	Fiscalité locale	3 954 000,00	1 073 500,00	5 027 500,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	3 954 000,00	1 073 500,00	5 027 500,00

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la DM n°1 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés (M57) exercice 2024 comme présentée ci-dessus.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

